

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 13 septembre les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences dont les Solidarités sociales, territoriales, la mobilité, les infrastructures départementales et la culture.

Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :

SOLIDARITÉS / PERSONNES AGÉES

RÉSIDENCE « LE STADE » : UN FORFAIT AUTONOMIE POUR LES SÉNIORS

8 118,93 € : C'est le montant du forfait autonomie versé à la nouvelle résidence seniors « Le Stade » à Tarbes. Ce forfait permet de financer une partie des actions réalisées par la résidence pour prévenir la perte d'autonomie.

15 842,75€ D'AIDES À LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

- > **4 860 €** versés à l'association SOLIHA dans le cadre de son action « Bien chez soi », destinée à informer et sensibiliser les personnes de plus de 60 ans en vue d'éviter ou de retarder la perte d'autonomie à domicile.
- > **5 000 €** versés au Centre hospitalier de Bagnères-de-Bigorre dans le cadre de la création d'un pôle de réadaptation à la conduite automobile.
- > **5 982,75 €** versés à 10 particuliers pour financer l'acquisition de prothèses auditives.

SOLIDARITÉS / LOGEMENT

LOGEMENT :

234 829€ D'AIDES ATTRIBUÉES AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ

> **234 829 €** ont été votés à destination des associations UDAF (accueil des familles), L'Ermitage (personnes seules ou en couple), CIDFF (Centre d'information sur le Droit des Femmes et des Familles), Pyrène Plus et du CCAS de Tarbes afin de permettre l'accompagnement de ménages en difficultés pour trouver un logement.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS DES QUARTIERS PRIORITAIRES : LE DÉPARTEMENT PARTICIPE À HAUTEUR DE 260 000 €

Signés le 26 juin 2015 pour la période 2014-2020, **les contrats de ville du Grand Tarbes et de Lourdes** sont reconduits

jusqu'en 2022. Réunissant le Conseil Départemental, l'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, l'Etat et en association avec les associations, les six conseils citoyens des quartiers prioritaires de Tarbes et Lourdes, ils intègrent plusieurs actions :

- > le **développement de l'activité économique et de l'emploi** notamment en direction des **18-25 ans les plus éloignés de l'emploi**,
- > **l'éducation, la réussite éducative, la lutte contre le harcèlement scolaire**,
- > la santé,
- > l'inclusion numérique (accompagnement aux usages et optimisation des lieux de proximité), la culture (résidence d'artistes dans les quartiers).

(...)

SOLIDARITES TERRITORIALES

AGRICULTURE/ HA-PY SAVEURS : UN POSTE CRÉÉ À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

> **13 500 €** ont été accordés à la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées pour la création d'un poste de chargé de développement de la marque Ha-Py Saveurs.

CULTURE

PATRIMOINE : 24 000 € D'AIDE À LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVÉ

> **24 000 €** votés dans le cadre des travaux de réfection de la toiture d'une maison à Barbazan-Debat construite par l'architecte Edmond LAY et inscrite au titre des monuments historiques.

Cette aide correspond à 14,5 % du montant des travaux.

RESEAU ROUTIER

DÉVELOPPER LES LIAISONS ENTRE LES HAUTES-PYRÉNÉES, LE GERS ET LA CÔTE ATLANTIQUE, AINSI QUE L'ESPAGNE

La Région Occitanie a acté la mise en place d'un **dispositif financier** destiné à **accompagner les opérations d'investissement des Départements du Réseau Routier d'Intérêt Régional (RRIR)**. Ce dispositif vise à soutenir les projets des 13 Départements de la grande Région, sur un réseau structurant permettant des **connexions entre pôles urbains/économiques ou des ouvertures interrégionales**.

C'est dans ce cadre que la Commission Permanente du 13 septembre a sollicité la Région afin de l'accompagner dans deux projets, un situé au nord du département sur la RD 935 (Sombrun) et un second situé dans le sud sur la RD 929 (Arreau), pour un montant total supérieur à 2 M€ HT, assorti d'une demande de subvention de 0,6 M€.

BORDERES-SUR-L'ECHEZ : LE DÉPARTEMENT PARTICIPE POUR 172 000 € À DES AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ SUR LA RD7 ET LA RD2

> **86 000 €** ont été votés pour des travaux de rénovation des chaussées,

> **56 000 €** pour un reprofilage de la RD7,

> **30 000 €** pour des travaux d'aménagement des dépendances de la RD2 (carrefour avec la rue de Montaigu).

CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse
Tél. : 07 50 67 27 33 - severine.cuesta@ha-py.fr